

Conseil d'administration
21,25,26 Novembre 2022

En référence au
 Point 9 de l'ordre du jour

Point à l'ordre du jour : 3^{ème} trimestre 2022 (T3) : Rapport sur la protection et la gestion des incidents

Résumé Ce rapport couvre la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 septembre 2022 (3^{ème} trimestre 2022) et offre des informations trimestrielles sur la protection et la gestion des incidents (GI) afin d'appuyer la Direction et la Gouvernance dans leurs rôles de management et de surveillance.

Action requise Le Conseil de lire et de prendre note du rapport.

Sommaire	Page
1) Introduction	2
2) Messages clés	2
3) Réalisations	2
4) En amont du T4	3
5) Tableau de bord de la gestion des incidents	3
Annexe 1 : Formation initiale obligatoire à la protection	6

SIGLES

ACR	Région des Amériques et des Caraïbes
RA	Région Afrique
AWR	Région du Monde arabe
CA	Conseil d'administration
C-FAR	Comité d'audit, des finances et des ressources
EN	Réseau européen
ESEAOR	Asie de l'Est et du Sud-est et Océanie
CGI	Coordinateur-riche des incidents
AM/M Assoc/PC	Association membre / Membre associé / Partenaires de collaboration

3^{ème} trimestre 2022 : Rapport trimestriel sur la protection et la gestion des incidents

Introduction

Ce rapport couvre la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 septembre 2022 (3^{ème} trimestre 2022) et offre des informations trimestrielles sur la protection et la gestion des incidents (GI) afin d'appuyer la Direction et la Gouvernance dans leurs rôles de management et de surveillance.

Messages clefs

Gestion des incidents

1. Etat cumulatif des problèmes signalés à la fin du 3^{ème} trimestre.

Le nombre cumulé de tous les signalements reçus depuis la mise en ligne de l'*IPPF SafeReport* en décembre 2018 jusqu'à la fin du 3^{ème} trimestre 2022 s'élève désormais à 270. Sur ceux-ci, 224 (83%) ont été clos et 46 (17%) demeurent ouverts.

De tous les dossiers ouverts :

- Quatre (9%) concernent le Secrétariat, dont trois se rapportent aux questions relatives à l'emploi et au lieu de travail, et un à l'égalité, la diversité et l'inclusion.
- 42 (91%) concernent les AM, dont 26 ont trait à l'emploi et au lieu de travail, 1 à l'égalité, à la diversité et l'inclusion, 14 aux malversations financières et 1 à la protection.

2. Apurement des dossiers en retard 2020/2021

Trois dossiers en retard supplémentaires ont été clos au T3, ce qui porte le nombre total de dossiers en retard clos en 2022 à 28 et le nombre encore ouverts à sept. Sur ceux-ci, trois (signalés en 2020) ne peuvent toujours pas être traités par l'*IPPF* car ils font l'objet d'une action en justice.

Il reste donc quatre dossiers "recevables", dont trois signalés en 2021 et un en 2020, tous ayant été signalés par des AM et s'y rapportant. L'observation attentive de ces trois dossiers se poursuivra et un soutien sera offert aux AM lorsque cela sera possible et approprié.

Situation au 3^{ème} trimestre

AU T3, 22 dossiers ont été clos et 22 nouveaux signalements ont été faits. Sur ces 22 nouveaux signalements, 16 (72%) ont trait à l'emploi et le lieu de travail, 4(18%) à l'égalité, la diversité et l'inclusion, et 2 (9%) aux malversations financières.

Réalisations

Le rapport du T2 indiquait que les travaux prévus T3 étaient les suivants :

- **Continuer à se concentrer** sur les dossiers ouverts en 2020 (5) et 2021 (9) afin de les clôturer: **Réalisé**
- **Augmentation du nombre** de participant-e-s qui renvoient les formulaires d'évaluation de la formation d'intégration : **48% d'augmentation.**
- **Terminer la mesure managerielle pour un recrutement plus sûr issue du rapport d'audit** : **En cours**
- **Mener à bien le développement d'une formation de remise à niveau à la protection en 2022 ainsi que le plan de sa mise en œuvre** : **Réalisé**
- **Développement et mise en place d'une formation de remise à niveau à la protection à l'intention du Conseil d'administration** : **Réalisé**
- **Poursuite des conseils** à l'intention de l'équipe projet de l'Assemblée générale: **Réalisé**

Nous avons en outre réalisé ceci :

Gestion des incidents

- **Politique, processus et procédure d'escalade** : Première mouture finalisée et communiquée aux collègues du secrétariat à fins de commentaires ; seront déployés au T4 et revus après six mois.
- **Pilotage** d'une session technique pour le personnel responsable de la gestion des incidents.
- **Plan d'action pour la gestion de l'audit** : en s'appuyant sur l'excellent travail réalisé aux T1 et T2, 11 des 18 actions managérielles requises ont été menées à bien. Les éléments collectés et les réponses aux actions requises ont été soumis au cabinet d'audit interne en septembre.

Protection

- **Des dispositions ont été prises pour que la formation à la protection à l'intention des AM** soit dispensée à l'ACRO au T4.
- **128 personnes** ont été formées.

Tableau 2 : Formation à la protection dispensée au 3^{ème} trimestre

Cours de formation	Audience	Nombre total de participant-e-s
Formation initiale mondiale à la protection	Nouveaux membres du personnel du Secrétariat	21
Sensibilisation à la protection	Indonesia Planned Parenthood Association	70
Sensibilisation à la protection	Reproductive Health Association of Cambodia (RHAC)	30
Remise à niveau à la protection 2022	Conseil d'administration de l'IPPF	7
Nombre total de membres des personnes formées		128
Nombre total d'heures		15

L'équipe charge de la protection s'est trouvée encore amputée un peu plus au T3. Depuis le 1^{er} octobre, les trois postes au sein de l'équipe de protection du secrétariat sont vacants ; une personne a été recrutée et elle prend ses fonctions fin octobre. En attendant le recrutement d'un-e responsable de la protection chez ESEAOR, on recherche un consultant pour combler le vide. Le dernier poste vacant, qui soutient le programme WISH dans les régions SARO et AWRO, sera pourvu au T4.

Ces postes vacants ont eu un impact sur nos actions de soutien aux associations membres en matière de développement de leurs pratiques et politiques de protection, mais ces actions reprendront dès que nous aurons un effectif complet.

T4 2022

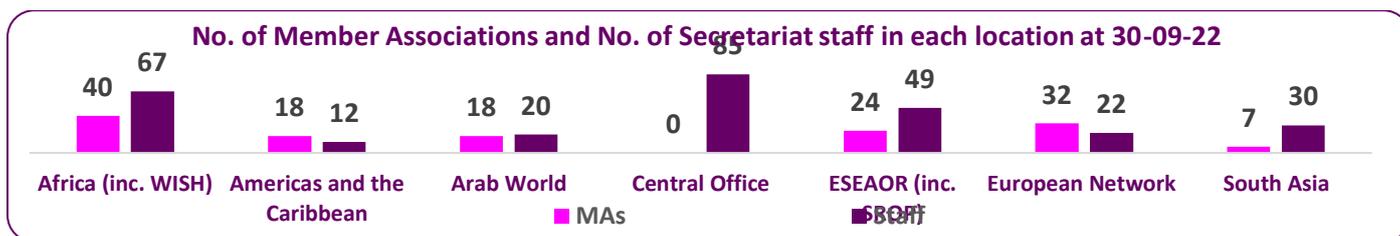
Les principales priorités du T4 seront :

- **Continuer à se concentrer** sur les dossiers ouverts en 2020 (4) et 2021 (3) afin de les clôturer.
- **Déploiement** de la politique, du processus et de la procédure relatifs aux incidents graves ou à signaler (escalade)
- **Déploiement** de l'initiative mondiale pour un recrutement plus sûr
- **Déploiement de la formation de remise à niveau à la protection 2022** que tout le personnel du secrétariat devra suivre avant le 31 décembre.
- **Fin de l'offre de formation** de remise à niveau à la protection pour le Conseil d'administration
- **Avancées dans le développement d'une base de données organisationnelle** d'enquêteurs/cabinets d'audit visant à réduire les retards occasionnés dans la gestion des dossiers par le process d'identification et d'engagement (contrats) d'experts appropriés.

Tableau de bord de la gestion des incidents

Nombre de membres du personnel du Secrétariat et des AM – graphique 1

Le **graphique 1** montre le nombre d'employé-e-s du Secrétariat et le nombre d'AM dans la Fédération à la fin du T3. À la fin du T3 2022, le nombre total d'employés du secrétariat était de 285 (-10 par rapport au T2 2022) et le nombre d'AM était de 139 (-2 par rapport au T2 2022).



Signalements – graphiques 2-6

Le **graphique 2** montre le nombre de problèmes signalés sur SafeReport au cours du T1 2022 et du T1 2020. Ce chiffre inclut les problèmes de protection, mais ceux-ci sont également présentés séparément dans les **graphiques 3 et 3a** pour plus de clarté. Le **graphique 2a** montre le total cumulé de tous signalements faits à la fin du T3 2022, signalements de protection compris.

Le **graphique 3** ne montre que les problèmes de protection signalés au cours des T3 2022 et 2021.

Le **graphique 3a** montre le total cumulé de tous les problèmes de protection signalés à la fin des T3 2022 et 2021.

Le **graphique 4** montre la répartition par PTP de tous les problèmes signalés par la Fédération *au cours* des T3 2022 et 2021.

Le **graphique 4a** montre la répartition des problèmes de protection signalés au cours des T3 2022 et 2021.

Le **graphique 5** montre le nombre de problèmes signalés par région au cours des T3 2022 et 2021.

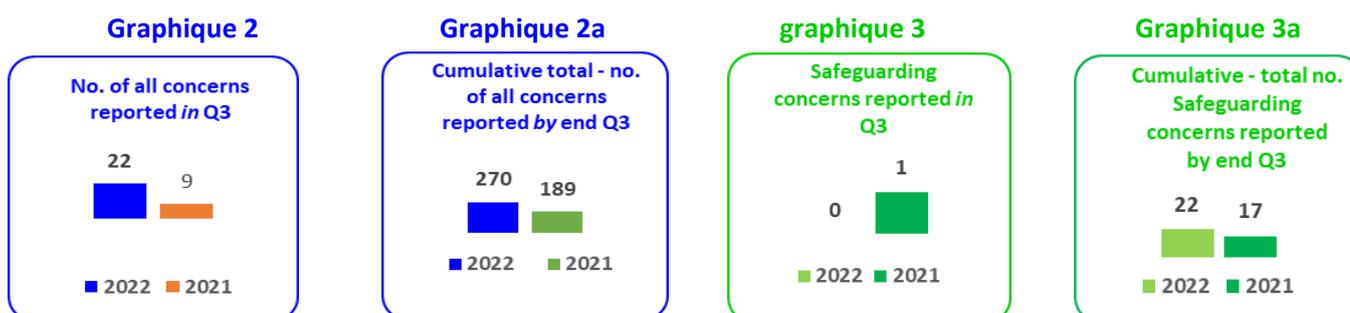
Le **graphique 6** montre les problèmes signalés par sous-catégorie de PTP au cours des T3 2022 et 2021.

Points à retenir : Des 22 signalements sur SafeReport au T3, 17 concernent les AM et 5 les BR.

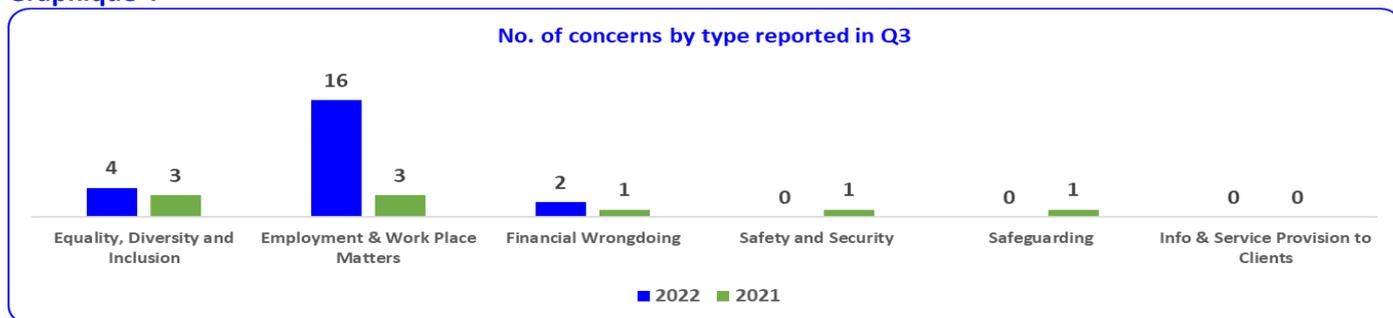
Sur les 17 problèmes signalés par les AM, 14 concernent des questions liées à l'emploi et au lieu de travail, deux des malversations financières et un l'égalité, la diversité et l'inclusion.

Sur les cinq problèmes signalés par les BR, deux concernent des questions liées à l'emploi et au lieu de travail et trois l'égalité, la diversité et l'inclusion.

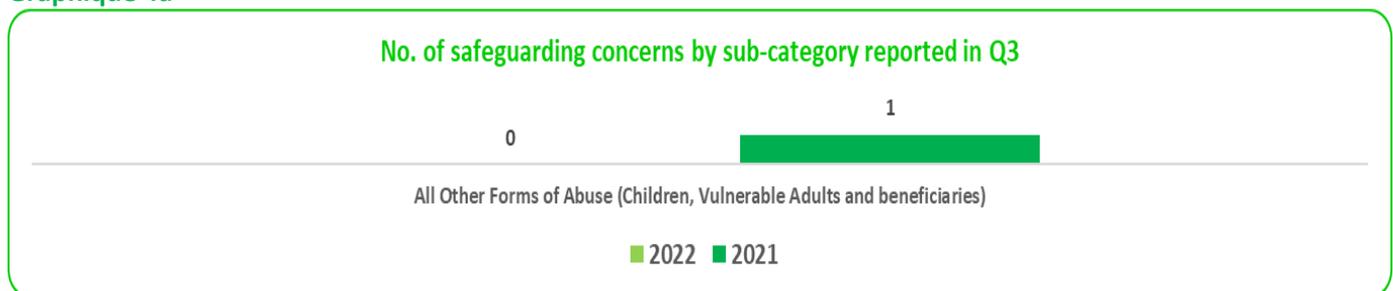
Il est probable que notre action contre le racisme menée dans l'ensemble de la Fédération a permis de sensibiliser aux questions relatives à l'égalité, la diversité et l'inclusion. Ceci pourrait expliquer l'augmentation du nombre de signalements. Il s'agit là d'un résultat positif de notre action contre le racisme.



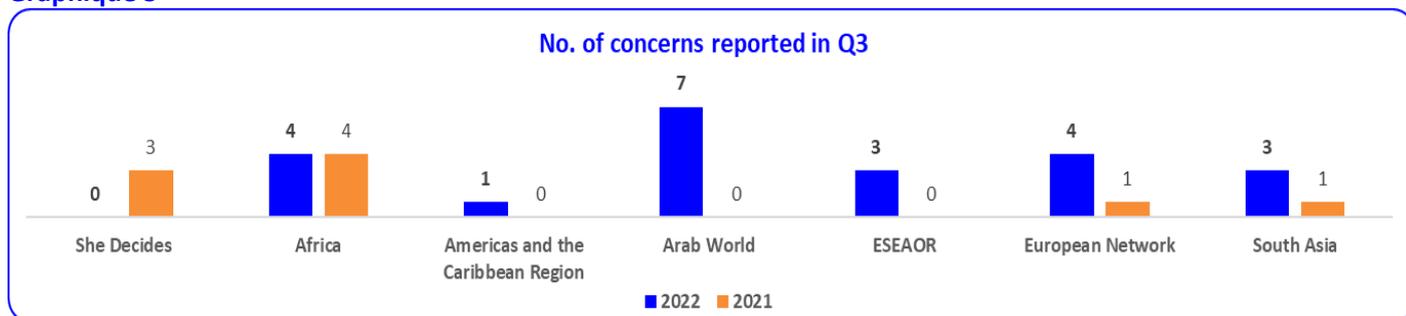
Graphique 4



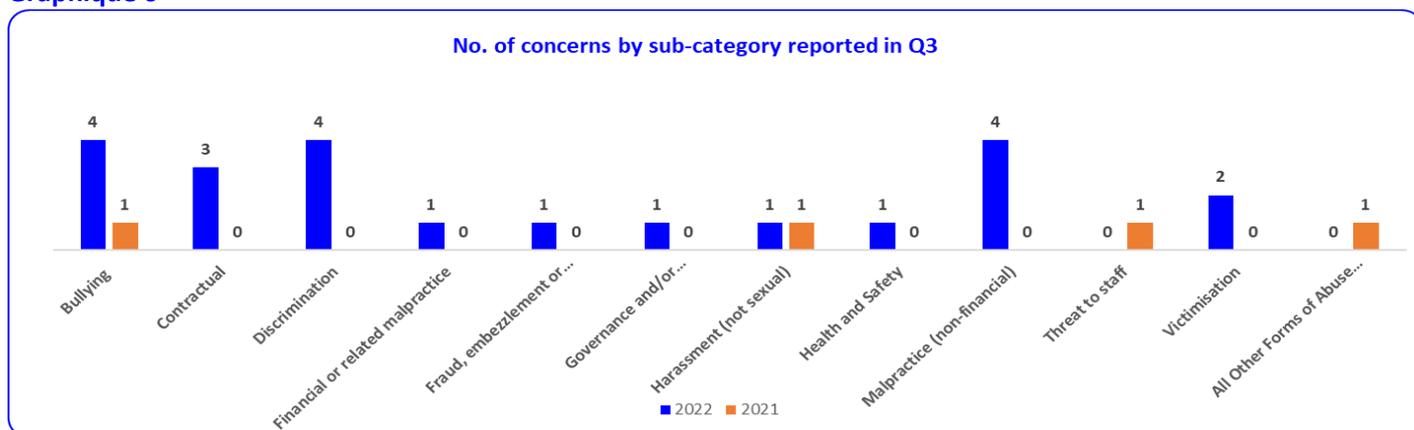
Graphique 4a



Graphique 5



Graphique 6



Dossiers clos – graphiques 7- 9

Le graphique 7 montre le nombre de dossiers clos au cours du 3^{ème} trimestre, indépendamment de la date à laquelle les problèmes furent signalés.

Le graphique 7a montre le total cumulé de tous les dossiers clos à la fin du 3^{ème} trimestre.

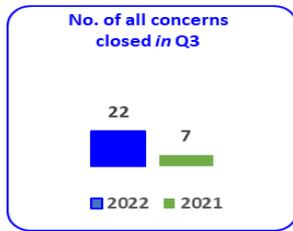
Le **graphique 8** montre le nombre de dossiers de protection clôturés au cours du T3, indépendamment de la date à laquelle les signalements ont été faits.

Le **graphique 7a** montre le total cumulé de tous les dossiers de protection clos à la fin du T3.

Le **graphique 9** montre le **nombre de problèmes signalés par région/programme/site au T3**.

Points à retenir : Bien que le nombre de nouveaux signalements au cours des T2 et T3 soit presque identique, le troisième trimestre a connu une augmentation du nombre de clôtures - 22 contre 15 au deuxième trimestre. La clôture des dossiers en souffrance pour la période 2020/2021 se poursuit : 88 % de ceux encore ouverts au 1^{er} janvier étant clos à la fin du troisième trimestre. Ce chiffre passe à 93 % si l'on exclut de la liste des dossiers en retard les trois cas irrecevables.

Graphique 7



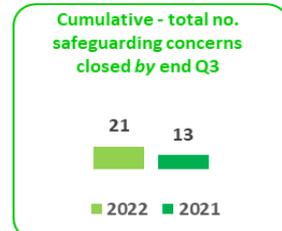
Graphique 7a



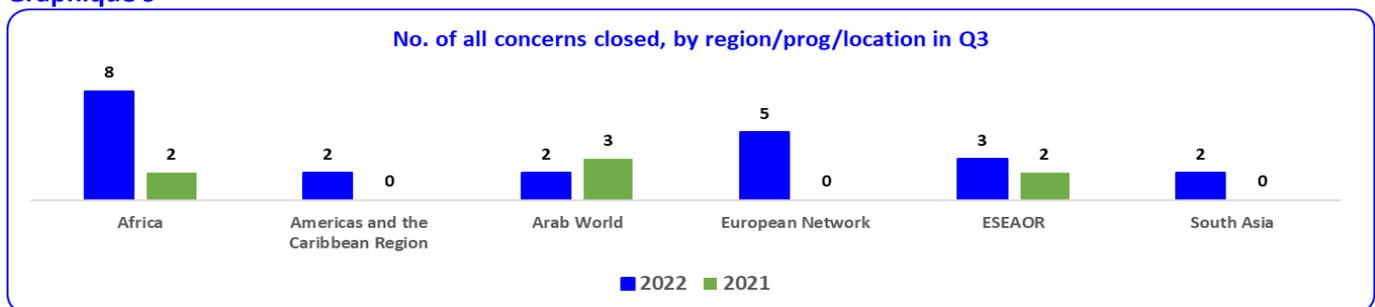
Graphique 8



Graphique 8a



Graphique 9



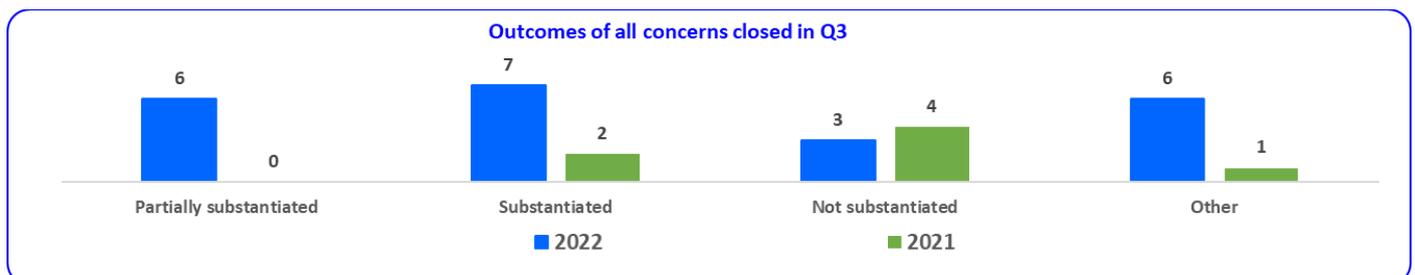
Résultats des signalements – graphiques 10- 10a

Lorsque les problèmes signalés sur *SafeReport* sont conclus et clôturés, le résultat de chaque dossier est enregistré. Le **graphique 10** montre les résultats cumulés de *tous les* dossiers clôturés au cours du T3, problèmes de protection compris.

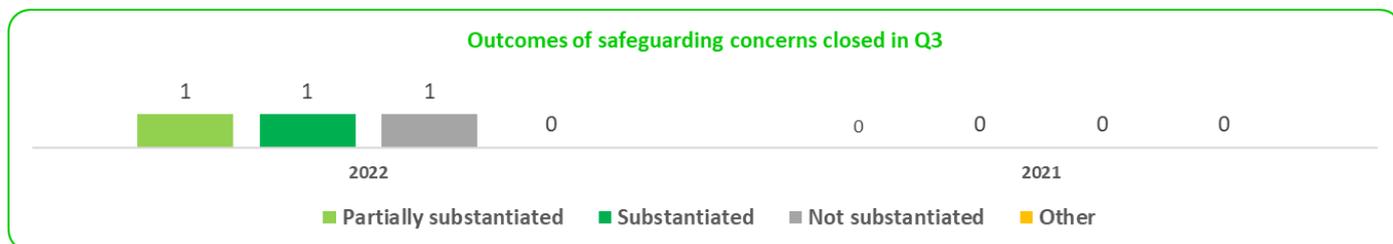
Le **graphique 10a** montre les résultats des seuls problèmes de protection conclus et clôturés pendant le T3 2022.

Points à retenir : Il est difficile d'extraire des tendances ou des modèles à partir des seules données de résultats. Le contexte, le lieu, le type de problème et l'entité concernée diffèrent selon chaque signalement. Ainsi, pour identifier avec précision les tendances, ces facteurs au cas par cas doivent être intégrés dans le processus d'analyse. La catégorie « autres » se rapporte à un certain nombre de résultats qui s'appliquent également, les « autres » résultats du T3 étant : rapport en double (2) ; informations insuffisantes pour enquêter (1) ; pas de réponse du rapporteur (1) ; hors périmètre (1) ; vexatoire (1).

Graphique 10



Graphique 10a



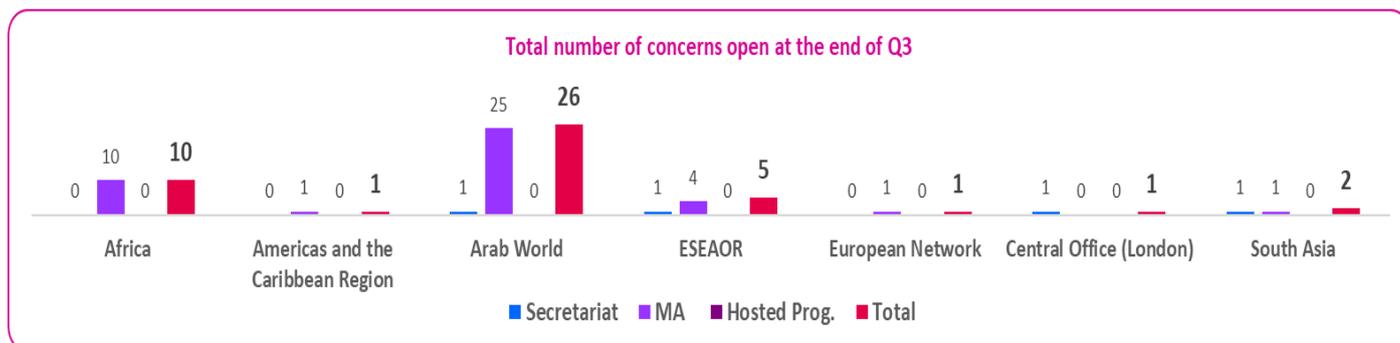
Dossiers ouverts

Le **graphique 11** montre le nombre de dossiers toujours ouverts à la fin du T3, 46, soit 17 % du nombre total de dossiers. Les sites du Secrétariat et les programmes hébergés sans dossiers ouverts n'apparaissent pas dans le graphique. De ces 46 dossiers ouverts, 42 (91%) ont trait aux AM et 4 (9%) aux BR.

Points à retenir : Les AM sont responsables de l'avancement des dossiers relatifs aux, ou émanant des, AM. Bien que nous puissions soutenir celles-ci avec nos conseils, le rythme auquel les AM peuvent, ou sont en mesure de, faire avancer les dossiers jusqu'à leur conclusion est du ressort et de la responsabilité du personnel et des membres des instances de gouvernance des AM.

Il est important de reconnaître l'amélioration de la clôture des dossiers du secrétariat. Si à la fin du TA, 18% des dossiers ouverts concernaient les BR, ce chiffre est passé à 15% à la fin du T2 et à 9% à la fin du T3.

Graphique 11



Annexe 1 : Evaluation de la formation initiale à la protection offerte au T3

	Q1	Q2	Q3
No. de participant-e-s formé-e-s	21	17	21
Nb de participant-e-s ayant renvoyé les formulaires d'évaluation	8	5	17
% de participant-e-s ayant renvoyé les formulaires d'évaluation	38%	29%	81%
% des répondants disant être fortement d'accord avec le fait qu'ils/elles peuvent mettre en pratique avec confiance ce qu'ils/elles ont appris	37%	100%	35%
% des répondants disant être d'accord avec le fait qu'ils/elles peuvent mettre en pratique avec confiance ce qu'ils/elles ont appris	62.5%	-	53%
Commentaires des participant-e-s	<ul style="list-style-type: none"> • Je pense que le/la formateur-riche était excellent-e et qu'il/elle a fait tout son possible pour que les participant-e-s s'engagent et se sentent à l'aise pour poser des questions • Tout a été clairement expliqué, et je suis heureuse de savoir que le matériel sera également fourni après la formation. Les réponses aux questions étaient claires. • Merci pour cette excellente formation, elle était vraiment claire et le PPT sera une excellente ressource. • Il faudrait également définir le délai de recours en cas de plainte. • Une chose qui m'est venue à l'esprit à l'instant est que j'ai constaté qu'il y a une certaine confusion à l'échelon des AM en ce qui concerne la différence (et la similitude) entre la protection et la violence sexiste. Il pourrait être utile d'aborder ce point dans le cadre de cette formation, car celles et ceux qui, dans leur AM, sont confronté-e-s à cela pourraient avoir une expérience similaire. 		

Synthèse

Suite à l'évaluation réalisée au cours du T2, des efforts importants ont été faits pour augmenter le taux de retour des formulaires d'évaluation. Une approche innovante a été mise en place au début du T3 et a permis d'obtenir un taux d'amélioration de 48 %, 81 % des participants à la formation ayant rempli l'exercice d'évaluation, ce qui a permis d'obtenir un retour d'information plus riche et des suggestions à prendre en compte lors de la révision du matériel.